

<u>PV NON-APPROUVÉ</u> PROCÈS-VERBAL



Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 11 juin 2025, 18 h 45 En présentiel

Étaient présents :

Véronique Bouchard directrice

Karl-Alexandre Jahjah membre – président

Félix Dugas membre – vice-président

Ambar De Frutos membre – service de garde

Amélie Légaré membre - enseignante

Geneviève Carle membre – enseignante

Anne-Sophie Giroux membre – professionnelle

Guy Labrecque membre – parent

Olfa Khemiri membre - parent

Laura Maltais-Provençal membre - parent

Sonia Fontaine membre de la communauté

Chantal Paquet membre - personnel de soutien

Gautier Maréchal public

Gabrielle Gaudreau secrétaire

Étaient absents :

Pierre-Luc Bourret membre de la communauté

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum étant atteint, Monsieur Jahjah ouvre la séance à 18 h 48.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

CE-016-24-25-51	Sur la proposition de Madame Giroux, l'ordre du jour est adopté
	tel que proposé.
	Adopté à l'unanimité.

1.3. Adoption du procès-verbal

CE-016-24-25-52	Sur la proposition de Monsieur Labrecque, le procès-verbal du
	2025 est approuvé.
	Adopté à l'unanimité.

1.4. Suivi au procès-verbal

Pour donner suite à la question de Monsieur Labrecque, Madame Bouchard fait un retour sur les frais chargés aux parents des élèves de 4e année. Selon les inscriptions, Madame Bouchard a informé certains parents qui font un libre choix-école que leurs enfants devront retourner à leur école de quartier.

1.5. Parole aux membres de la communauté

Madame Fontaine informe que tous les bénévoles étaient contents de l'activité de reconnaissance qui a eu lieu pour souligner l'implication des bénévoles. Les grands-parents bénévoles sont tous très attachés aux élèves. De même, la MDP a participé à la Fête de quartier et a beaucoup apprécié l'expérience.

1.6. Intervention du public

Monsieur Maréchal, parent d'élève, souhaiterait que les parents soient avertis plus à l'avance dans la mesure du possible pour les spectacles et les activités spéciales. Sur un autre point, il observe qu'il y a beaucoup de temps d'écran sur les heures de classe. Cette préoccupation concerne également d'autres parents membres du CÉ. Madame Bouchard en prend note. Madame Carle rappelle que les élèves de 5e année peuvent apporter un objet électronique un vendredi par mois en vue de la période-récompense et que les Chromebooks sont utilisés pour des exercices éducatifs.

2. INFORMATION

2.1. Information de la directrice

Madame Bouchard informe que les inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 sont terminées. En date d'aujourd'hui, 364 élèves sont inscrits pour l'an prochain. L'école se prépare en vue des activités de fin d'année. Le 18 juin en après-midi aura lieu la fête des finissants. Le 20 juin aura lieu le pique- nique de fin d'année auquel les parents sont invités. Celui-ci sera suivi d'un spectacle musical. La soirée reconnaissance des bénévoles fût un succès. Madame Bouchard souligne le précieux travail des bénévoles, dont la Maison des grands-parents.

2.2. Information du personnel

Madame Légaré, Madame Carle et Madame Giroux résument les activités vécues à l'école depuis la dernière rencontre. En cette fin d'année, la majorité des groupes sort en plein air. Madame De Frutos informe que le spectacle du SDG aura lieu le 17 juin prochain. Madame Paquet informe que 25 élèves sont inscrits aux dernières journées pédagogiques de l'année scolaire.

2.3. Information du Comité de parents

Monsieur Jahjah résume les informations du dernier Comité de parents. Le calendrier des rencontres est prêt pour l'an prochain. Il y aura de nouvelles règles pour siéger sur le Comité. Un avis de bonification des mesures de sécurité en place a été envoyé au CSS concernant les allergies alimentaires. Les profits du SDG lors des journées pédagogiques ont été discutés.

2.4. Information de la présidence du CÉ

Monsieur Jahjah présente son bilan de fin d'année scolaire. Il suggère de commencer à penser à la relève pour l'an prochain étant donné le départ de certains parents. Les scouts ne seront plus représentés au CÉ, donc il suggère également de penser à d'autres organismes qui souhaiteraient s'impliquer.

3. DÉCISIONS

3.1. Document d'informations générales SDG

Madame Paquet présente le document d'informations générales du SDG qui n'a pas été modifié cette année mis à part les tarifs, qui augmentent de quelques dollars et qui seront confirmés au mois d'août.

CE-016-24-25-53	Sur la proposition de Madame Maltais-Provençal, le document
	d'informations générales du SDG est adopté.
	Adopté à l'unanimité.

3.2. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Madame Bouchard présente le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence dont le produit final est le travail du Comité plan de lutte. Étant donné que 90,5% des élèves se sentent en sécurité à l'école, mesuré par sondage aux élèves des 2e et 3e cycles, il s'avèrerait important de raffiner ce sondage afin de cibler pourquoi certains élèves ne se sentent pas en sécurité. Les membres parents s'entendent pour dire qu'il ne faut pas baisser l'objectif, qui est que 95% des élèves et plus se sentent en sécurité. L'idée est de peaufiner les questions afin d'obtenir des résultats plus précis.

CE-016-24-25-54	Sur la proposition de Madame Paquet, le plan de lutte contre
	l'intimidation et la violence est adopté.
	Adopté à l'unanimité.

3.3. Listes scolaires

Monsieur Jahjah présente le résultat du travail fait par des parents afin d'harmoniser les listes scolaires. Le but était de combiner toutes les listes afin d'utiliser des libellés identiques pour chaque item et d'utiliser un seul tableau avec plusieurs colonnes pour acheter la quantité totale de chaque item. Ce document sera retourné aux enseignants pour approbation.

CE-016-24-25-55	Sur la proposition de Madame Carle, le document provisoire des
	listes scolaires est approuvé.
	Adopté à l'unanimité.

3.4. Bilan du plan d'action

Madame Bouchard présente la reddition de compte en lien avec le projet éducatif de l'école.

CE-016-24-25-56	Sur la proposition de Madame Giroux, le bilan du plan d'action
	est adopté.
	Adopté à l'unanimité.

3.5. Rapport annuel du président du CÉ

Monsieur Jahjah présente son rapport annuel dont fait partie l'équipe-école de Sainte-Geneviève et ses initiatives diversifiées, de même que la présence inestimable de la communauté.

3.6. Fonds amassés à la Fête de quartier

Madame Maltais-Provençal est heureuse de remettre à l'école la somme de 405\$ amassée lors de la Fête de quartier. La présence du Marché des petits entrepreneurs et de la MDG était une valeur ajoutée lors de cette journée. Cet événement est le fruit du travail de Madame Maltais-Provençal et Monsieur Robitaille à qui une motion de félicitations est attribuée.

CE-016-24-25-57	Sur la proposition de Madame Carle, le don de 405,00\$ est adopté.
	Adopté à l'unanimité.

4. CONSULTATIONS

4.1. Reddition de compte Plan de lutte 24-25

Madame Bouchard présente la reddition de compte du Plan de lutte 24-25. Parmi le tableau des situations répertoriées par classe et par lieu, on compte cinq dénonciations d'intimidation avérées.

4.2. Budget du CÉ

Monsieur Dugas informe que sur les 611,00\$ du budget initial du CÉ, les dépenses totalisent 260,70\$. La différence de 350,30\$ sera utilisée pour les encas de la soirée de reconnaissance des bénévoles.

4.3. Sondage aux élèves

Madame Paquet présente les résultats du sondage aux élèves. Les suggestions et commentaires des élèves sont diversifiés.

4.4. Soirée réseautage

Il est suggéré d'organiser la Soirée réseautage des nouveaux arrivants plus tôt dans l'année, au début du mois d'octobre. Il est proposé d'impliquer les 6e années et d'organiser une friperie. Les personnes intéressées à s'impliquer sont Madame De Frutos, Monsieur Dugas, Madame Carle, Madame Légaré et Madame Maltais-Provençal. Madame Gaudreau, enseignante de francisation, se propose pour orchestrer le tout.

5. FERMETURE

5.1. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu en présentiel le 1er octobre 2025 à 18 h 45.

5.2. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 15.

CE-016-24-25-000	L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est
	adoptée.
	Adopté à l'unanimité.

Karl-Alexandre Jahjah, président

Véronique Bouchard, Directrice